



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LM-A23-24318
27/12/2023

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :
Fabien LOUBIGNAC
05 55 45 66 48

fabien.loubignac@culture.gouv.fr

Références : CP0870502200096-2

SRA/2023/FL/CB/N° 1634

Limoges Métropole Communauté Urbaine
Pôle infrastructures et voirie
À l'attention de Mme Sarah D'Oliveira
19 Rue Bernard Palissy
CS 10001
87031 LIMOGES CEDEX 1

Limoges, le 21 décembre 2023

Objet : Libération anticipée de la parcelle suite à un diagnostic archéologique

Références : COUZEIX (HAUTE-VIENNE), 2023 - site du Mas de l'Age – projet Hermès
CP0870502200096
Arrêté n° 75-2023-0470 du 4 avril 2023 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive avec attribution immédiate
Livre V du Code du patrimoine

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un contrôle scientifique et technique a été réalisé par mon service sur l'opération de diagnostic d'archéologie préventive prescrite par l'arrêté n° 75-2023-0470 du 4 avril 2023 et réalisée par l'INRAP – Direction interrégionale Nouvelle-Aquitaine et Outremer.

Au vu des résultats à l'issue de cette opération, je suis d'ores et déjà en mesure de vous informer que le terrain concerné ne donnera lieu à aucune prescription postérieure. Le terrain est donc libéré de toute contrainte au titre de l'archéologie préventive.

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire de la commune concernée conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine, et je vous remercie d'en informer mes services.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de région,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation,
La Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie

Hélène MOUSSET